

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

M. POINCARÉ EN QUERCY

LA SEMAINE

EN FRANCE

La rentrée des Chambres. — Les crédits militaires.

Un député vient de demander au président du Conseil que la rentrée des Chambres ait lieu dans la première quinzaine d'octobre. Le gouvernement ne lui a pas répondu. Mais une information, qui n'est pas officielle, annonce que le Parlement reprendra ses travaux le 4 novembre. Il faut souhaiter que cette communication ne soit pas plus officieuse qu'officielle.

Il y a à voter le budget de 1914. Ce budget est déjà terriblement en retard puisque la Commission n'est pas encore nommée. Et malgré ces circonstances, on prolongerait les vacances au-delà des délais ordinaires ? Oublierait-on que le renouvellement législatif a lieu en mai. Si on ne l'oublie pas, a-t-on le désir que les députés arrivent essouffés devant le suffrage universel, après avoir voté les dépenses dans un mouvement de boussolade.

Aveugles, sont ceux qui ne sentent pas la virulence du mouvement antiparlementaire si habilement déchaîné. Si traitreusement aussi, puisque certains républicains, à la recherche de la meilleure des Républiques, s'y associent. Instinctivement et de loin, ils font penser à Sieyès avant le 18 Brumaire, à cette différence près qu'il n'y a pas de Bonaparte. Et c'est dans ces heures troubles qu'on envisage la possibilité de laisser le Parlement aux champs, tout comme s'il n'avait rien à faire. Prenons garde. Ce n'est pas cela qu'on dira aux électeurs. D'aucuns expliqueront que les députés ne peuvent rien faire, qu'ils sont incapables et impuissants.

A cette assertion mensongère il n'y a qu'une riposte : travailler vite, avec ordre et méthode.

Parmi tant de travaux qui guettent le Parlement dès la rentrée, il ne faut pas oublier la loi militaire. Celle que nous avons, pour nouvelle qu'elle soit, n'est que provisoire. On la peut comparer à un cadre contenant un tableau médiocre qu'on se propose de remplacer le plus promptement possible par un tableau moins médiocre.

Dès la rentrée, a-t-on dit du Sénat, il faudra réviser. Révisons donc. Mais ne révisons ni dans dix ans, ni dans dix mois. Révisons tout de suite puisqu'il y a nécessité à le faire.

En attendant, bien que provisoire, la loi produit ses effets. C'est ainsi que le gouvernement a demandé et obtenu du Conseil d'Etat un crédit extraordinaire de soixante millions pour commencer de l'appliquer. Soixante millions ; et on dit que nous sommes en vacances ! Les contribuables ne s'en douteraient guère.

Ce moyen d'obtenir des crédits du Conseil d'Etat est légal. Il n'empêche que le législateur l'eût tempéré sans doute, s'il avait prévu qu'on put obtenir de lui un si formidable rendement. Car dans ces conditions, le contrôle parlementaire devient un leurre. Tout cela parce que la loi de trois ans a peut-être été discutée longuement, mais pas à fond. Sans récriminer sur le passé, on peut souhaiter au moins qu'il serve d'enseignement pour l'avenir. Nos élus ne doivent plus se mettre dans le cas d'être paralysés par le temps. Cela leur arrivera cependant une fois de plus, s'ils ne rentrent que le 4 novembre comme on l'annonce.

A L'ÉTRANGER

Etranges paroles. — Le Confit Balkanique.

Le roi Constantin de Grèce a cru devoir assister, aux côtés du Kaiser, aux grandes manœuvres allemandes. C'est son droit. Beau-frère de Guillaume II, désireux de se ménager certains appuis éventuels, il lui eût été difficile de décliner une invitation probablement pressante. Les liens de famille et les intérêts internationaux entraînent certaines exigences ! Nous n'étions nullement enclins à nous formaliser d'une visite aussi explicable. Mais le souverain des Hellènes a dépassé la mesure de ce que nous pouvons tolérer en échangeant avec son hôte des paroles dithyrambiques attribuant exclusivement aux mérites de l'état-major allemand et aux leçons enseignées dans les écoles d'application militaire d'Allemagne les victoires remportées par les armées grecques sur les Turcs et sur les Bulgares. Le roi Constantin a tenu ce langage au moment même où le général français Eydoux, le véritable instructeur de ses soldats, venait de rentrer à Paris, après avoir achevé une œuvre dont le succès confirme avec éclat, l'excellence de notre méthode.

Constantin I^{er} s'est comporté comme un petit vassal germanique. Il a parlé en courtisan, travestissant les faits pour accentuer son hommage. Nous pourrions l'accuser d'ingratitude. Mais la reconnaissance n'est pas obligatoire. Ce que nous lui reprochons c'est d'avoir altéré la vérité en rendant au César de Prusse ce qui ne lui appartenait pas.

Péniblement, l'accord s'établit entre la Bulgarie et la Turquie. Encore, la Bulgarie, tombée de haut, traite à contre-cœur et en avouant qu'elle rêve de loin. Abandonnée, vaincue, ayant gaspillé par sa présomption les fruits de son héroïsme, elle ne consent à s'apaiser que dans l'espoir d'une proche revanche. Ce qu'elle demande à la Turquie, c'est un accord stipulant que pendant quinze ou vingt ans cette nation conservera une neutralité bienveillante en cas de conflit de la Bulgarie avec la Grèce ou la Serbie.

Et on appelle ça une paix ! Paix pourrie à coup sûr, puisqu'elle contient des germes de guerre et ne semble conclue que dans le but de préparer de prochains combats. Hélas, il en est ainsi de toutes ces conquêtes où la violence supprime le droit. Le vaincu vit dans la pensée de prochaines victoires. L'incendie ne flambe plus, mais le feu couve.

Si les choses vont ainsi, comme il faut le redouter, l'Europe restera donc empoisonnée par cette question des Balkans. Et cependant, l'Europe n'a pas besoin de prétextes à être turbulente. C'est plutôt un pondérateur qu'il lui faudrait. Mais on la dirait impuissante, sourde aussi, puisqu'elle n'entend pas la voix des peuples exprimant l'espoir qu'on les laisse enfin vivre tranquilles, en travaillant.

LE FURETEUR.

LE BON TABAC

Le tabac français est le premier du monde — a dit M. Jérôme Paturot. M. Jérôme Paturot s'y connaissait. Car il fumait, nuit et jour, en cherchant une position sociale. Mais le tabac de notre régie est

mal présenté au public. Nul papier de fantaisie n'enveloppe les cigares ; les étuis à cigarettes doivent être fabriqués par de mornes prisonniers, car leur aspect est morose ; le paquet de tabac est laid comme une gare de l'Ouest-Etat.

Les débitants ont élevé leurs lamentations, la semaine dernière. Des ingénieurs des tabacs les ont soigneusement recueillies. Ils ont dû les transporter au ministère. M. Charles Dumont les recevra, en fumeur curieux de cigares bruns qu'il a la joie d'être.

M. Dumont a du goût. C'est un fait. Il aime les choses jolies. Il doit verser des pleurs sur la présentation du tabac national aux clients sérieux.

Qu'il explique aux gens de l'administration tabagique qu'ils sont des commerçants. C'est une rude entreprise que de faire comprendre à des fonctionnaires qu'ils doivent satisfaire le public. Mais M. Charles Dumont peut tenter l'aventure. Son esprit est hardi. S'il réussit, nous tresserons pour son front une couronne de lauriers entremêlée de feuilles de lavure.

Et qu'il donne l'ordre à ses ingénieurs de mettre en vente des paquets de tabac à 0 fr. 25. Les débitants le demandent. Ils ont raison. Le petit paquet de vingt-cinq centimes connaîtrait une grosse fortune. Il serait acheté de l'aube solaire au crépuscule des bacs de gaz. Il serait facile à loger dans la poche, et représenterait la consommation quotidienne d'un fumeur que j'appellerai moyen, si vous n'y voyez pas d'inconvénients sérieux. Il ferait fureur.

Que, M. Dumont « regnante », l'administration lance le petit paquet à vingt-cinq centimes. Quand on réfléchit un peu à cette grave question, on s'aperçoit que ce petit paquet correspond exactement à la pièce en nickel de 0 fr. 25.

La pièce de 0 fr. 25 a immortalisé le ministre des finances qui l'a jetée sur le marché. Le petit paquet sera appelé le Dumont.

Ainsi les hommes gardent le souvenir des bonnes actions.

Et puis, que ces Messieurs du tabac livrent aux débitants les cigares que le public réclame en vain.

Je vous défie de trouver à Paris, ville importante, des manilles. La Régie a décidé de les supprimer. Pourquoi ? Il faut tout de même donner un bon point à M. Dumont. Car, les ingénieurs et les débitants se sont réunis pour essayer de tenir compte de l'existence des fumeurs. Cet effort est appréciable.

Il n'est qu'un commencement. Espérons-le. Attendons, espérons — et réclamons.

Georges PONSOT.
Député du Jura.

LA CHANSON

Le Voyage de Monsieur Poincaré à Cahors

Air : T'en souviens-tu.

Grand Président de notre République,
Ce soir Cahors entier t'acclamera
Et, de sa réception si magnifique,
Pendant très longtemps tu te souviendras.
Lorsque paraîtra ton automobile,
Qui sera pour nous le Char de l'Etat,
Tu sentiras vibrer toute la ville,
Qui fut jadis berceau de Gambetta.

II

Pourquoi faut-il que croyant te distraire
On ait très chichement réglé ton temps ?
Mollard sait mieux que toi ce qu'il faut faire
Et ce qu'il faut voir dans tes courts instants.
Il te faudra, en une demi-heure,
Admirer notre ville et ses faubourgs,
Puis, en fermant la porte de la demeure,
Tu savoureras de très longs discours.

III

Pour t'acclamer de la belle manière,
Des gens viendront demain d'un peu partout
De Castelnaud, de Vers, de Latronquière
Et de Catus, d'Albas, de Bretenoux.
Tu pourras voir que chez nous, en Gascogne,
Tout à l'instar de Longchamps, de Paris,
Ceux qui nous font de la belle besogne
Sont accueillis par des vivats nourris.

IV

On te montrera, dès la Barbacane,
Des monuments neufs ou très délabrés :
Les Mobiles d'abord, puis l'Arc de Diane,
Le grand Tribunal, le vieux pont Valentin.
Enfin, rentrant las à la Préfecture
Par Cabessut, par les quais pavés,
Tu loueras fort la fine architecture
Des monuments qu'on t'a fait visiter.

V

Tu ne pourras, car Mollard n'est pas drôle,
Voir ce que l'on ne te montrera pas.
Chez le préfet même le protocole,
Jalousement, règlera tous tes pas.
Le soir, au lieu de te faire la paire
Et de t'en aller (proprio motu),
On te présentera des fonctionnaires.
Ça, j'en suis sûr, tu dois en avoir vu.

VI

En des discours vraiment très lapidaires
On te dira : « Dans notre beau Quercy,
De plus en plus, l'industrie est prospère,
Le commerce ne va pas mal. Merci.
Nos hôpitaux regorgent de malades,
Le commerce veut de nouveaux impôts.
Dans nos cantons, dans nos humbles bourgades
Les habitants sont contents de leur Lot. »

VII

Bref, quand Mollard te dira : « Il est l'heure
De s'en aller vers de nouveaux banquets »,
Je suis certain, et j'en fais la gageure,
Que tu quitteras Cahors à regret.
Quand démentira ton automobile
Pour t'emmener là-bas en Périgord,
Jetant un long regard sur notre ville,
Tu t'écrieras : « Il n'y a qu'un Cahors ! »

Armand LAGASPIE.

INFORMATIONS

Tous droits réservés.

Les dépenses du service de trois ans

Le Conseil d'Etat a approuvé un projet de décret portant ouverture de crédits extraordinaires pour une somme de 59.544.151 francs, relatifs aux dépenses nécessitées par l'application de la loi de trois ans.

Il a, en outre, approuvé un projet de décret portant ouverture de crédits supplémentaires également au ministère de la guerre, pour 5.061.200 francs.

Cette dernière somme, pour 5.061.200 francs, ne représente pas une dépense nouvelle, mais une simple opération d'ordre, résultant des dispositions de l'article 33 de la loi du 13 juillet 1911.

La classe 1913

Le contingent qui va être incorporé au 1^{er} octobre 1913 a été formé avec 221.044 appelés de cette classe et 12.019 ajournés de la classe de 1911. Déduction faite de ceux qui n'ont pas eu à être incorporés ou qui étaient déjà engagés, 220.833 jeunes gens restaient à incorporer. Sur ce total, 215.000 en chiffre rond seront affectés aux troupes métropolitaines, 1.500 aux troupes coloniales, 4.300 aux équipages de la flotte ; 1.300 jeunes gens vont être affectés à la cavalerie en France.

Mort de deux officiers français en Annam

Le courrier d'Indochine apporte la nouvelle de la mort des lieutenants Aymé et Montaigut, en mission géographique dans les contrées les plus reculées de l'Annam. Ces deux jeunes officiers ont trouvé la mort en traversant la rivière de Schalong à Tham-Phi. Au cours de leur mission, les lieutenants Aymé et Montaigut avaient eu à châtier les Mois, qui l'année dernière avaient massacré deux Français.

Côte d'Ivoire

On a décidé de faire de la région du Cavally un cercle civil, sous prétexte que la tranquillité y est assurée. Or, elle l'est si peu que, le 10 juillet dernier, un commerçant européen, M. Huberson, a été attaqué par des indigènes dans la brousse, près de Duékoué. Après avoir été tué à coups de coupe-coupe, il a été porté dans un village et mangé par les Nguérés.

C'est un crime politique, car ses auteurs avaient déclaré qu'ils mettraient à mal le premier Européen qui leur tomberait sous la main. Il y a eu répression, c'est vrai, mais il reste cependant beaucoup à faire pour assurer la sécurité dans cette région, où les noirs qui lui sont étrangers sont eux-mêmes souvent victimes des anthropophages.

Mécanicien et chauffeur se battent

Mercredi après midi, le chauffeur Hirigoyen et le mécanicien Lacoste se disputaient dans la gare de Puyô (près Bayonne), attirant l'attention des voyageurs et des agents de la Compagnie par le bruit de leur querelle.

L'express de 5 h. 30 pour Pau allait partir et les deux hommes désignés pour la conduite de ce convoi prenaient place sur la machine. Le train démarra à l'heure dite.

Mais en route la querelle reprit, des injures on en vint aux coups, le chauffeur frappa le mécanicien qui coïncé contre la chaudière buta de la tête contre les robinets. Le mécanicien blessé arrêta le convoi et descendit de la machine. On était environ à 300 mètres de la gare. Les voyageurs stupéfaits sautèrent à terre et apprirent les raisons surprenantes de l'arrêt quand ils virent le visage ensanglanté de Lacoste.

Le chef de train alla requérir le mécanicien de réserve à Puyô et le train repartit. Quant à Lacoste, il rentra le soir même à Bayonne où il reçut les soins de M. le docteur Ribeton.

Nouvel accident à un dirigeable allemand

Le dirigeable « Zeppelin-V », qui après un voyage très pénible depuis le terrain des manœuvres avait atterri à Leipzig, n'avait pu être rentré sous le hangar destiné aux dirigeables à cause d'un vent de côté violent, et 150 personnes étaient occupées à le maintenir lorsqu'il survint subitement un coup de vent d'une extrême violence qui enleva le ballon dans les airs. On réussit à remettre le moteur en marche, ce qui empêcha la destruction du dirigeable.

Trois soldats et un sergent n'avaient pas lâché les cordes à temps et furent élevés dans les airs. Le sergent a pu être déposé à temps ; un soldat put être recueilli dans

l'une des nacelles, mais les deux autres soldats tombèrent d'une hauteur de 150 mètres et furent tués sur le coup.

On a réussi à faire rentrer le « Zeppelin-V » dans le hangar des dirigeables.

Le Confit Balkanique

Les négociations turco-bulgares

Les délégués turcs et bulgares déclarent que la question des indemnités et celle de l'échange des prisonniers n'ont pas encore été discutées et que, par conséquent, il est impossible que ces questions aient amené un désaccord entre les délégués.

Le « Tanine », après avoir constaté que la Porte a insisté au cours des négociations pour la possession d'Ortakouï et de Démotika, conseille aux Bulgares de s'empresser de céder, car si le mouvement de Gumuldjina prend de l'extension, le Cabinet turc devra se mettre à sa tête ou démissionner.

Le Comité des émigrés musulmans a remis au grand-vizir un mémoire demandant à la Porte de sauvegarder les droits des musulmans de Bulgarie.

Les Pourparlers Gréco-Turcs

Rechid-bey, porteur du contre-projet opposé par les Grecs au projet turc de traité de paix, est arrivé à Athènes.

Les cercles de la Porte assurent que l'entente est proche. Dans les milieux officiels, on déclare que les propositions grecques apportées par Rechid-bey, sont généralement acceptables ; elles formeront la base du traité turco-grec.

Petites Nouvelles

L'ancien sultan Abdul-Hamid serait gravement malade.

Par suite d'un éboulement dans une mine, à Fiminy, trois mineurs ont été ensevelis. On espère les retirer vivants.

Les navires « Flavio-Giola » et « Vespucci », annexes de l'Ecole navale italienne, sont arrivés en rade de Brest jeudi matin, à dix heures. Les saluts d'usage ont été échangés avec la terre et les bâtiments sur rade. Ces navires séjourneront quatre jours à Brest.

L'ancien port de Pompéï vient d'être découvert. On a retrouvé les restes à 700 mètres de la porte de la ville. La jetée et les autres parties du port sont recouvertes d'environ sept mètres de terre.

Le président du Conseil est attendu à Pau dimanche prochain. Il visitera les 16 et 17 septembre ses électeurs du canton d'Oloron, qui l'ont récemment réélu au Conseil général. Le 18, M. Barthou sera à Bordeaux pour recevoir le président de la République à son arrivée dans cette ville.

Un aviateur militaire allemand volait au-dessus du terrain de manœuvres du 16^e corps d'armée, à Buechenbeuren lorsque l'appareil est tombé au milieu de la foule. Quatre personnes ont été tuées et plusieurs blessées.

Le Voyage

M. POINCARÉ EN QUERCY

Dire que le rôle du reporter est désagréable, certes non ; mais il n'est pas toujours facile. Et dans la randonnée que M. Poincaré, président de la République a fait dans le Centre et dans le Quercy étaient à plaindre les journalistes que le devoir professionnel obligeait à suivre le cortège officiel.

A vrai dire, la besogne était plutôt rude ; car, comme en manoeuvres, si, à l'avance, on ne se préoccupe pas de trouver couvert et gîte, on risque fort de rester en panne.

A Brive où nous nous sommes rendus vendredi soir, nous en avons fait la pénible expérience, car ce n'est que grâce au concours amical de l'administration qu'un agent a pu nous permettre, et sur le tard ! de ne pas coucher à la belle étoile.

Mais il nous faut dire également qu'après avoir nous avions pu assister au délicieux et copieux banquet offert par M. Henri de Jouveuil aux membres de la presse, grâce encore à l'amabilité de M. de Monzie, qui, lui, a ses entrées partout !

Samedi matin, à 7 heures et demie tapant, nous étions au rendez-vous, devant la sous-préfecture de Brive.

Les membres qui doivent suivre le cortège présidentiel arrivent les uns après les autres et vont reconnaître l'auto qui doit les transporter.

Un service d'ordre permet à tous de faire facilement cette constatation, et il est bientôt 8 heures.

Les clairons sonnent aux champs ; le piquet d'infanterie aligné devant la Sous-Préfecture rend les honneurs et le Président salué par tous les assistants, prend place dans l'auto.

Un roulement et l'auto démarre, suivie aussitôt des autos du cortège. Les trente automobiles ont été réparties en trois groupes.

Le premier, dit « groupe présidentiel », d'après les instructions officielles, comprend dix voitures, dont voici la composition et qui se succèdent dans l'ordre suivant : 1° M. Oudaille, commissaire spécial et deux inspecteurs ; 2° M. Pujalet, directeur de la Sûreté générale, et le sous-préfet de l'arrondissement traversé ; 3° M. Mollard, directeur du protocole, et le lieutenant-colonel Aubert ; 4° le Président de la République et Mme Poincaré, qui sont conduits par M. Edmond Chaix, président de la Commission du tourisme de l'Automobile-Club de France (cette voiture porte à l'avant le fanion du Président) ; 5° le général Beaudemoulin, le lieutenant-colonel Pénelon et le préfet du département traversé ; 6° le ministre de l'Intérieur et Mme Klotz ; 7° le président du Syndicat d'initiative du département intéressé ; M. Lorieux, directeur de l'Office du tourisme ; M. Pognon, administrateur de l'Agence Havas et M. Bonhomme, chef du secrétariat du ministre de l'Intérieur ; 8° et 9° les sénateurs et députés du département visité ; 10° voiture disponible pour le Président, et où prendront place un valet et une femme de chambre. Ce groupe est placé sous la direction du commandant en retraite Nazarette.

Le second groupe, sous la direction du lieutenant-colonel en retraite Beset, comprend les représentants de la presse parisienne.

Le troisième, dit « groupe départemental », et dont la composition varie à chaque département, est affecté au bureau du Conseil général, aux présidents de Chambres de commerce et de Syndicats d'initiative, aux sous-préfets, aux ingénieurs en chef, aux représentants de la presse locale, etc.

C'est dans l'auto de M. Delfort, administrateur de l'Épargne, conduite par l'excellent chauffeur M. Alibat, que nous suivons le cortège ; douce et légère, l'auto file sans à-coup, et nous mène à travers une route où s'alignent des rangées de noyers, à Nespos, limite de la Corrèze et du Lot.

Là, M. Lachaud, député de la Corrèze, montre au président comment on « cueille la truffe ».

Une truelle se prête à la combinaison ; tenue par son propriétaire, elle fouille la terre et trouve le délicieux tubercule devant le Président intéressé.

Mais, sans médire, on nous permettra de répéter ce mot un peu dur mais juste : « C'est dans la Corrèze que l'on cherche la truffe, et c'est dans le Lot qu'on la trouve. »

Nous voici dans le Lot. Cressensac est orné de verdure, de fleurs avec des banderoles portant : Honneur à Poincaré. La Chapelle-Auzac a aussi fait des frais de décoration : la population est sur le passage et salue le Président.

Le cortège gravit maintenant une côte abrupte, suit les lacets étroits d'une route bordée de chênes truffiers.

Et nous arrivons à Souillac. La décoration est superbe : la foule est énorme. Sur le perron de la Mairie, M. Malvy reçoit M. Poincaré qui ré-

pond aux souhaits de bienvenue du Maire.

On vide une coupe de champagne et presque aussitôt le Président regagne son auto, salué par les enfants des écoles et par la fanfare qui joue la Marche Lorraine.

Des fleurs sont offertes à Mme Poincaré, pendant que les cris s'élevaient de : Vive la République, Vive le Président.

Nous filons à bonne allure, traversant Pinsac, Calès, décorés de banderoles portant : Vive Poincaré, Vive la République.

En route vers Gramat où la réception est enthousiaste. Le maire reçoit le Président qui remercie et des fleurs sont offertes à Mme Poincaré.

Nous suivons une route rocailleuse, pleine de tournants dangereux, bordée de rochers et de ravins effrayants. Rocamadour, bâti à flanc de coteau, apparaît fleuri de drapeaux et de guirlandes.

Le Président est salué par une foule qui s'échelonne le long des rues et crie : Vive Poincaré.

Et la randonnée se poursuit : le but est Montal.

Nous arrivons à l'heure fixée, midi et demi, et tout de suite, le temps de se débarbouiller un peu, les touristes pénètrent dans la magnifique chapelle que M. Fenaille a donné à l'Etat.

Comme on l'écrivait dernièrement, la Renaissance Française n'a rien produit d'aussi délicieusement beau.

Les visiteurs affluent à travers les salles et les escaliers du château.

Sur les murs on lit diverses inscriptions, mais la plus curieuse c'est celle que montre M. Colrat : « Que ces murs coquets s'ils n'étaient discrets diraient de secrets », lit-on, avec au-dessous, la signature de Léon Gambetta.

Les convives se rendent au dîner qui a lieu dans 2 salles : dans la première le cortège officiel, dans la seconde la presse.

Dans la salle du premier étage, on pouvait admirer quatre tables superbement décorées par la Maison Potel et Chalot. A la première table, le Président avait à sa droite Mme Klotz et à sa gauche le maire de St-Jean-Lespinasse, et en face M. Bécays, député du Lot. A la table II, M. de Monzie avec, à sa droite, Mme Lavedan, à la table III, face à face, M. Léon Bécard, sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts et Rodin, sculpteur, présidaient. La table IV était présidée par M. Fenailles avec, à sa droite, Mme Poincaré.

On remarquait dans l'assistance : Mme et M. Klotz, ministre de l'Intérieur, M. et Mme Lavedan, M. Gustave Guiches, Loubet, Cocula et Rey, sénateurs, De Monzie, Bécays, Malvy, députés du Lot ; MM. Chaix, Mouliéra, Henri de Jouveuil, Henri Martin, Paul-Boncour, Néron de Villefosse, Conservateur du Musée du Louvre ; M. Colrat, M. et Mme Fenailles, M. Henri Saillard, avocat à la Cour, M. Jean Godillot, son neveu, etc., etc.

Menu de choix, servi magistralement.

- Melon Cantaloup
Truites de Rivière Meunière
Dindonneaux Renaissance
Pommes Fondantes
Jambon de Luxeuil
Chaud-froid de Perdreaux
Salade
Fruits Frappés au Kirsch
Dessert

Mais l'orage éclate : un vrai déluge s'abat sur le château, perspective peu agréable pour les touristes déjà fatigués.

Au dessert, pas de discours dans la salle « officielle » ; dans la 2° salle, M. Grangié, secrétaire du Syndicat d'Initiative, salue les journalistes et M. Gaussorgues remercie.

Mais la pluie a cessé. Le Président est prêt à partir.

On monte en auto, et on repart vers St-Céré, où M. Murat, maire, souhaite la bienvenue à M. Poincaré qui le remercie.

Les décorations sont ravissantes : les acclamations enthousiastes ; les enfants des écoles chantent, la fanfare joue, la foule applaudit.

Signalons le gracieux défilé de jeunes filles assises sur des petits chars en forme de libellules.

Cette réception de St-Céré a été particulièrement brillante.

Egalement, Aynac fait une belle réception à M. Poincaré ainsi que Rucyres, Thémynes, Mayrinhac. Partout la population est massée sur la route et fait entendre des acclamations.

Espédaillac est chaleureux, Marcilhac est enthousiaste : le maire salue le Président auquel les vétérans rendent les honneurs.

Cabrerets et les Gorges du Célé soulèvent l'admiration des touristes qui ne « se doutaient pas qu'on pût trouver en France et en Quercy, des coins aussi merveilleux ».

C'est ainsi que tous s'expriment au cours de la route qui nous mène vers Bouziès, puis à St-Géry où il y a un arrêt.

Le Président descend pour être reçu par M. Dols qui le salue et lui offre une coupe de champagne.

St-Géry est coquettement paré. Le Président remercie chaleureusement.

Et nous filons à Vers, toujours jolies, toujours si frais, et nous traversons Savanae, puis Lamadeleine qui a dressé un portique fait de barriques entourées de raisins.

Mais des bombes éclatent, des cris s'élevaient : Vive Poincaré ! Et on en-

tre à Larroque-des-Arcs où le décor est ravissant.

Avec un goût exquis, les « païrolles » ont été nettoyées et elles sont toutes installées sur le parapet du pont et sur le bord de la route.

L'effet est merveilleux : le Président et Mme Poincaré se montrent ravis.

Enfin, nous abordons la côte des Evêques rapidement gravie et le Président entre à Cahors.

M. le Maire, dont on redoutait l'absence et qui fut vivement acclamé par la population tout entière, s'avance vers l'auto et souhaite la bienvenue au chef de l'Etat dans les excellents termes que voici :

Monsieur le Président,

Sur le seuil de cette vieille cité, au pied de cette Barbacane qu'enlevait en un sanglant et furieux assaut, voilà plus de trois siècles, le dernier chef de l'Etat, Henri IV, qui nous ait honoré de sa visite, j'éprouve quelque fierté de vous exprimer ainsi qu'à Madame Poincaré, au nom de la Ville de Cahors, une très respectueuse bienvenue.

La population que j'administre se réjouit de vous recevoir, de vous féter, Monsieur le Président, et elle aura à cœur de vous prouver, pendant votre court séjour, les sentiments de profond respect mais aussi de cordiale affection qu'elle éprouve pour vous et pour Madame Poincaré que je prie d'agréer ici l'expression de notre vive gratitude puisqu'elle s'impose, à vos côtés, de dures fatigues dans l'intérêt de notre région.

Soyez assuré, Monsieur le Président, que vous avez conquis le cœur du Quercy, comme celui du Limousin, et si nos Cadurciens, comme les Lorrains vos compatriotes, ont la manifestation discrète et d'une timidité mêlée de déférence, ne doutez pas un instant, qu'ils n'éprouvent une joie très vive de vous voir Monsieur le Président, à la première place, parce qu'ils savent que vous possédez au suprême degré les trois qualités qui font les grands citoyens : l'intelligence, l'énergie, la bonté. Et votre visite aura ce résultat que, au plus profond de nos cœurs de Cadurciens, deux noms se sont désormais gravés, unissant la Lorraine et le Quercy, symbolisant pour nous le dévouement à la Patrie et à la République :

Gambetta, Poincaré.

M. Poincaré remercie dans les termes suivants :

Je vous remercie, M. le Maire, des souhaits que vous voulez bien m'adresser au seuil de cette vieille cité cadurcienne. Je remercie également la population républicaine de votre ville, du chaleureux accueil qu'elle veut bien faire au représentant du Gouvernement de la République.

Des fillettes, vêtues de blanc s'avancent : l'une d'entre elles lit un petit compliment à Mme Poincaré : M. de Monzie, dans un geste charmant, prend deux fillettes et les présente au Président qui les embrasse.

Le cortège se remet en marche : il avance lentement, au milieu d'une foule énorme qui est massée le long des boulevards. Le spectacle est inoubliable.

A quelle époque faut-il remonter pour se rappeler d'une si triomphale manifestation publique ? Les autos défilent sous les guirlandes, sous les portiques, les arcs de triomphe, au milieu des acclamations enthousiastes.

Devant la place Thiers on admire l'arc de triomphe qui se dresse, mesurant 13 mètres au fronton et 10 mètres 60 de large. Il est superbe d'effet.

Un autre arc de triomphe s'élève sur de la Liberté : c'est celui de la Parure et du Vêtement.

Il se compose de deux pilastres en bois élevés sur un socle de granit gris, supportant une arcature en bois ornée de sculptures largement traitées, cette arcature soutient un linteau terminé en pyramide, le centre de l'arcature est décoré d'un cartouche formant clef et accrochant le linteau, le monogramme de la République française.

Sous l'arcature est un pendentif très orné, portant les mots : « La Parure et le Vêtement », au-dessous est une draperie où sont peints les mots : « A M. Poincaré » ; des cartouches sont disposés contre les pilastres où se lisent Honneur, Travail, de chaque côté, au sommet des pilastres, au-dessus du linteau sont deux pilons contre lesquels sont appliqués les Armes de Bar-le-Duc et de Cahors ; au-dessous, au centre, des motifs des tympanes, les écus aux couleurs nationales et timbres du R. F.

Cet arc a quinze mètres de hauteur sur 12 mètres de large.

Mais le cortège s'arrête devant l'Hôtel de Ville. Les honneurs sont rendus par la compagnie des sapeurs-pompiers, commandée par M. le commandant Aussel. Les tambours et les clairons sonnent aux champs, l'Avenir joue la Marseillaise.

Les braves, les acclamations s'élevaient de toutes parts.

M. le Maire de Cahors reçoit le Président sous le péristyle de l'Hôtel de Ville superbement décoré de draperies rouges.

M. le docteur Darquier présente le Conseil municipal en ces termes :

Discours de M. Darquier

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Conseil Municipal, et la très grande satisfaction de vous dire qu'il est unanimement républicain, et profondément dévoué aux principes laïques et démocratiques, bases inébranlables de notre République.

C'est unanimement aussi qu'il s'est réjoui d'avoir l'honneur de vous recevoir, et c'est en son nom tout entier que je vous exprime, Monsieur le Président, toute notre reconnaissance et notre profond dévouement.

La Société des Cors de chasse joue à ce moment.

Le Président, toujours acclamé, remonte en auto, descend la rue Fénelon, suit la place du Marché où se dresse l'arc de triomphe de l'Alimentation.

Le portique, aux proportions élégantes, mesure 12 mètres de haut et 7 m. 50 de large, la hauteur de l'ouverture est de 6 m. 50 ; la voie triomphale mesure 2 m. 75. Les motifs décoratifs du fronton sont du style Louis XVI ; ils comportent, au centre, les armes de Cahors ; au-dessus de chaque pilastre repose une corbeille de fruits appuyée sur deux cartouches qui encadrent des têtes de taureaux d'un saisissant relief ; sur le portique, un pavillon de marine claqué fièrement au vent.

Le cortège officiel pénètre ensuite dans la Préfecture : le Président se retire dans les appartements qui lui sont aménagés et prend un repos bien gagné.

Hélas ! la pluie, la malencontreuse pluie menace de gâter la fête de nuit. A 7 heures, heureusement.

Le lendemain, à lieu le banquet officiel offert par le Conseil général à M. Poincaré.

70 convives sont présents, auxquels un menu excellent, confectionné par la maison Pégourie, est servi.

En voici le menu :

- Potage Consommé de Volailles
Crème de Choux
Truites Saumonées du Ruisseau de Vers
Croustade à la Cadurcienne
Filet de Bœuf à la Quercynoise
Fraises au Kirsch
Truffes au Vin blanc de St-Vincent-Rive-d'Or
Petits Pois d'Artis
Perdreux Truffés du Pech d'Angély
Salade Coeurs de Laitues
Glaces du Périgord
Fromages de Rocamadour
Corbeilles de Fruits
Petits Fours

Grand Ordinaire, Côteaux St-Vincent 1909
Vin Blanc du Château de Belaye 1904
Côteaux de La Madeleine 1906
Vieux Cahors
Côteaux Prince de Siméles 1904
Château Mont Rothschild 1906
Pommard 1904
Hospices de Beaune-Vergées 1904
Moët et Chandon

Au dessert, M. Cocula, président du Conseil général, porte le toast suivant qui est très applaudi.

Toast de M. Cocula
Sénateur,
Président du Conseil général.

Monsieur le Président de la République, J'ai le très grand honneur de vous adresser, au nom du Conseil général du Lot et des populations du Quercy, un salut cordial et respectueux de bienvenue.

Il s'agit de dire que vous avez fait et l'amour de notre belle France.

M. Poincaré remercie le jeune enfant pendant que les témoins de cette charmante scène applaudissent.

Le Président remonte en auto pour accomplir l'itinéraire tracé : le cortège passe sous l'arc de triomphe que la Chambre de Commerce a fait dresser au débouché de la rue du Lycée et des Boulevards.

Deux pylons de 12 mètres de haut, sur socles, terminés par une lance dorée qui précède une couronne de feuilles de laurier, reliés ensemble, à une hauteur de huit mètres, par une traverse sur laquelle repose le motif principal : les armoiries de la ville de Cahors entourées d'une couronne de feuilles de chêne sur un trophée de drapeaux ; puis, immédiatement au-dessus, un cartouche, que traversent deux banderoles sur lesquelles on lit : « A M. Poincaré, la Chambre de Commerce ».

Sur les côtés, au-dessus d'un cartouche avec l'anagramme R. F. encadré et soutenu par deux rameaux, les armoiries des villes de Figeac et de Gourdon dans un trophée de drapeaux.

Le cortège suit la rue du Lycée : face la maison où est né Gambetta, la petite nièce de M. Fourgous s'avance et offre des fleurs à M. Poincaré qui remercie et embrasse la fillette.

Devant l'hospice, les enfants hospitalisés sont alignés : une fillette, au nom de ses camarades, offre une superbe gerbe de fleurs à M. Poincaré. Le président embrasse la fillette, cependant que la foule applaudit.

Le cortège parcourt la rue du Lycée coquettement décorée, traverse le Pont Valentré, cette merveille de Cahors. Le Président et sa suite se montrent ravis.

La fontaine des Chartreux provoque l'admiration de tous, et le cortège rapidement revient en ville par le pont de St-Georges en passant sous l'arc de triomphe superbe qui se dresse devant le Théâtre.

Cet arc dressé sur le Boulevard Gambetta à la hauteur de la rue Blanqui, un peu en arrière du Théâtre, se compose de deux colonnes en marbre Campan venant clair élevées sur un socle de granit gris rose. Ces colonnes supportent un linteau de fer qui soutient un fronton de marbre semblable à celui des colonnes, mais entouré d'ornements en bronze doré ; au centre du fronton on lit l'inscription : « Le Bâtiment de Cahors ».

Au sommet est un cartouche timbré du monogramme de la République Française, le tout entouré de drapeaux aux couleurs nationales.

De chaque côté du fronton, deux pilons surmontés d'une pique ornée de laurier, au bas sont attachés des écus aux armes de Bar-le-Duc et de Cahors.

Des guirlandes de chêne et de fleurs sont disposées sous le linteau où est suspendu un cartouche portant l'inscription : « A Poincaré ».

Des branches de laurier, posées en sautoir contre les colonnes et recouvertes par des boucliers portant les inscriptions : « Pax, Labor ».

Cet arc de triomphe mesure dix-huit mètres de hauteur.

La foule énorme qui se presse sur les Allées Fénelon acclame le Président qui descend d'auto et s'avance vers le monument Gambetta au pied duquel il dépose une magnifique palme.

Les Cadurciens sont particulièrement touchés par cette pensée délicate : la foule rompt les cordons de la police, entoure M. et Mme Poincaré et leur font une ovation enthousiaste.

Vins
Cahors Grand Ordinaire
Graves
Cahors-Castelfranc 1906
Cahors-Cambayrac 1842
Champagne

Liqueurs Cadurciennes :
Crème de Noix Delpêche-Paulus
Liqueur du R. P. Dulac
Grande Liqueur « La Franciscaine »

Tous les convives firent honneur à ce délicat menu pour lequel nous félicitons vivement M. Combelles.

Mais les applaudissements éclatent : c'est M. de Monzie qui tenant à venir s'asseoir parmi les journalistes, fait son entrée dans la salle du banquet.

Au dessert, M. Coueslant prononce le discours suivant :

Toast de M. A. Coueslant

Mes chers confrères, Notre excellent camarade Bergon et moi, avons reçu une invitation pour le dîner officiel. En sa qualité de doyen, Bergon a bien voulu accepter de représenter la presse locale et départementale à la préfecture et j'ai voulu conserver le très grand honneur de vous adresser les souhaits de bienvenue de la presse quercynoise.

Laissez-moi, tout d'abord, exprimer nos bien vifs remerciements au Conseil municipal de Cahors, au Syndicat d'Initiative et à la Chambre de Commerce du Lot qui nous ont puissamment aidés dans l'organisation de ce banquet.

Je tiens également à exprimer notre gratitude à M. le Recteur de l'Université de Toulouse et à M. le Proviseur du Lycée Gambetta qui ont bien voulu mettre cette belle salle à notre disposition.

Il vous paraîtra naturel, enfin, que je remercie chaleureusement le distingué représentant de Cahors : M. De Monzie a tenu à venir exprimer sa sympathie à ses amis cadurciens et aux journalistes parisiens qui, maintes fois déjà, ont eu l'occasion de souligner la valeur incontestée du brillant, de l'actif Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine marchande, que n'a ni une modeste parcelle du prestigieux talent oratoire de notre ami, pour lui exprimer le plaisir que nous avons à le recevoir et pour vous dire aussi la joie qu'éprouvent les organisateurs de ce dîner à fêter, ce soir, la Grande Presse ?

Je sais, mes chers confrères, que vos minutes sont précieuses, qu'une réception confraternelle, si cordiale soit-elle, ne saurait vous faire oublier votre devoir professionnel : le télégraphe et le téléphone vous réclament, je serai donc bref.

Aussi bien comment un modeste journaliste de province pourrait-il intéresser ses grands confrères saturés de banquets, de toasts et de tourisme.

Et puisque je me déclare incapable de trouver un sujet qui puisse me faire pardonner la présomption de parler ce soir aux maîtres du journalisme, je me bornerai à demander à la grande presse de nous aider à faire connaître aux Français les merveilles de notre terre Quercynoise.

Un volume charmant « En Quercy » vient d'être publié à l'occasion du voyage présidentiel. L'auteur en est M. Malrieu le distingué président du Tribunal de Figeac. C'est un grave magistrat dont l'autorité est incontestée, mais ses fonctions ne l'empêchent nullement d'être un homme aimable. Au demeurant, M. Malrieu est un indéfectible Quercynois, exubérant à la verte étourdissante et qui suffirait, s'il en était besoin, à rattacher notre Quercy au vrai Midi... provençal ! Je parcourrais, ces jours derniers, son joli volume et voici les premières lignes de sa préface :

Une vague touristique — énorme — venant de Paris, va déferler sur le Limousin et le Quercy. Elle ne portera pas le vaisseau ou le char de l'Etat, mais poussera devant elle l'auto de M. Raymond Poincaré, président de la République Française. C'est une date, un événement pour notre pays. Des hommes de claire intelligence, de rapide et énergique volonté, ont en l'initiative, entreprise singulièrement audacieuse, d'entraîner des Français à la découverte du centre de la France. Des parisiens qui ont fait le tour du monde avant l'étonnement de trouver tout près d'eux une contrée inconnue qui ne le cède à aucune autre pour la beauté et la variété de ses paysages, la poésie de ses légendes et la richesse de son histoire.

Découvrir une contrée inconnue en France... c'est là, direz-vous, une exagération de méridional, tout au moins de poète... mais il est bien vrai que les richesses de notre province sont inépuisables.

Je ne veux point parler uniquement de cette vieille cité gallo-romaine, Divona Cadurcorum, au passé si glorieux, qui recèle dans ses murs tant de curiosités admirables, tant de reliques du passé, dont l'une, le Pont Valentré, est unique au monde.

Les amateurs de « vieilles pierres » trouveraient difficilement ailleurs un ensemble aussi merveilleux de richesses historiques et artistiques.

N'est-ce pas Emile Pouillon, notre illustre voisin de Montauban, qui a écrit :

« Luctérius, Gambetta ! Toute l'histoire de Cahors tient entre ces deux noms, entre ces deux dates : La place Luctérius à l'entrée du Nord, la statue de Gambetta au Midi, disent à l'étranger qui franchit le seuil de la ville : deux fois dans les cours des siècles, la petite patrie quercynoise a sauvé l'honneur de la grande patrie ! »

Mais je ne veux pas résumer le Quercy par Cahors. Aujourd'hui même vous avez été certainement enthousiasmés par quelques-uns de nos sites incomparables. Nous avons dans cette vieille province, des coins enchanteurs qui contrastent étrangement avec l'aridité sauvage de nos causses. Ces coins, mieux connus, attireraient des touristes par milliers. Où peut-on trouver, rassemblés dans des frontons aussi resserrés, un ensemble de merveilles comme Padirac, Lacave, Rocamadour ; les Gorges d'Autoire ou celles du Célé ; des châteaux comme ceux de Montal ou Castelnaud, vrais bijoux de la Renaissance ?

Ne croyez pas à l'admiration de commande d'un indigène. Je ne suis point né en Quercy, mais ce n'est pas là une condition indispensable pour apprécier la beauté de ces sites enchanteurs qui ont provoqué l'enthousiasme de tous les Parisiens s'égarant dans nos parages.

Combien j'en ai vu déjà, qui, habitués à sacrifier une fois l'an, à la déplorable coutume d'aller en Suisse ou ailleurs cher-

BANQUET DE LA PRESSE

A 8 heures, à lieu le banquet offert par la presse locale, le Conseil municipal de Cahors, le Syndicat d'initiative du Lot et la Chambre de Commerce du Lot, à la presse parisienne.

M. Coueslant, directeur du Journal du Lot, présidait, assisté de MM. Gaussorgues, syndic de la presse parisienne, de M. Gayet, adjoint au Maire, de M. de Fontenilles, vice-président du Syndicat d'initiative et des représentants de la Chambre de Commerce.

Le banquet, servi dans le réfectoire du lycée, superbement décoré grâce aux soins intelligents et dévoués de M. Larrive, économe du Lycée, que nous félicitons et remercions vivement, comprenait 100 convives, dont 32 journalistes parisiens, plusieurs journalistes de grands régionaux et cinq reporters photographes.

Tous les membres de la presse locale et départementale étaient présents.

Voici le menu, fort bien composé par M. Combelles, l'excellent propriétaire du Lion d'Or, qui fut servi.

- Potage : Velours à la Quercynoise
Saumon mayonnaise
Poulets de Cahors aux Morilles
Lièvres en croûte à la gelée
Pâtés de foies gras en Belle-Vue
Cèpes à la Cadurcienne
Perdreux truffés
Salade Russe
Bombe Glacée
Dessert

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
et des Ecoles Normales
8, RUE FÉNELON, en face la Halle
Consultations de 9 à 6 heures

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Transport à demi-tarif des ouvriers
vendangeurs en 1913

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe au Tarif général sera accordée cette année aux ouvriers vendangeurs se rendant, pour les vendanges, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans située dans les départements ci-après à une gare quelconque du même réseau située dans ces mêmes départements :

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn - et - Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher, Aveyron, Loiret, Indre-et-Loire :

Une même réduction est consentie à cette catégorie d'ouvriers en provenance d'une gare quelconque des départements du Morbihan et du Finistère, à destination d'une gare quelconque des départements de Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire et Loiret.

Les ouvriers vendangeurs devront voyager par groupe de cinq au moins à l'aller et au retour et effectuer sur ledit réseau un parcours simple de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres aller et retour) ou payer pour cette distance.

Sur présentation d'un certificat du Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange, ils paieront place entière à l'aller ; le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le voyage de retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune où ils ont été occupés.

Cette réduction est accordée, pour l'aller, du 10 septembre au 30 octobre inclus ; le retour devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur à huit jours et dont le maximum sera de cinquante jours.

A titre exceptionnel, le bénéfice de ces dispositions est accordé jusqu'au

15 novembre inclus, pour l'aller, aux ouvriers dont les producteurs de raisins de table de la région de Port-Sainte-Marie, Agen, Moissac, etc., pourront avoir besoin, cette année, en vue du ciselage et de la cueillette des dits raisins ; ces ouvriers pourront effectuer leur voyage isolément à l'aller et au retour.

Le propriétaire-gérant :
A. COUESLANT.

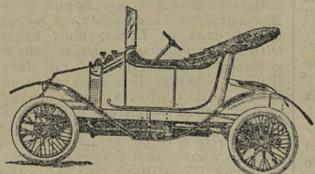
MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 11 Septembre 1913

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'Abattoir		RENOVI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
				1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....	1.508		43	0,85	0,80	0,70
Vaches.....	704	531		0,76	0,72	0,68
Taureaux.....	165			0,73	0,70	0,67
Veaux.....	1.450	1.875	17	1,08	1,05	0,95
Moutons.....	10.932	9.160	»	1,05	1,00	0,98
Porcs.....	4.689	2.378	»	0,63	0,62	0,58

OBSERVATIONS. — Vente lente sur les bœufs et les veaux, plus facile sur les moutons, difficile sur les porcs. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

CHAUFFEURS



Connaissez-vous
LES NOUVEAUTÉS 1913 ?
C'est la nouvelle 10 HP
PANHARD et LEVASSOR
c'est un chef-d'œuvre de
mécanique qu'on imite
mais qu'on n'égale pas.

Il en est de même pour nouvelle 10 HP CLÉMENT BAYARD qu'on vous offre au prix de 5.900 fr., toute équipée, d'une superbe carrosserie TORPEDO et pneus MICHELIN.

Voilà la voiture **Robuste, Economique**, fabriquée avec la meilleure conception, les meilleurs matériaux, le meilleur usinage.

Prix américain, mais fabrication Française.
Pour toute demande de renseignements, s'adresser à

L'AUTO-GARAGE ARTIGALAS

Boulevard Gambetta, CAHORS
Seul concessionnaire pour le Lot.

FEUILLETON DU Journal du Lot 168

LES VIVEURS DE PROVINCE

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

TROISIÈME PARTIE
Diane et Blanche

XXV
Blanche

La jeune fille s'efforçait, mais sans résultat, de trouver une explication vraisemblable à la conduite de sa sœur à son égard ; elle sondait, avec un fièvreux et inutile acharnement, les secrets motifs de la haine de Diane pour Raoul.

Elle ne trouvait rien, et dans les angoisses de cette infructueuse recherche elle s'agitait comme on s'agitait sous le poids d'un cauchemar.

Soudain une idée lui vint, qui la fit frissonner de la tête aux pieds, une idée étrange, à peine compatible avec son adorable virginité morale, avec son angélique inexpérience de la vie.

Mais pour qui connaît la merveilleuse et bizarre organisation du cœur

féminin et cette faculté d'intuition, nous pourrions dire de divination qui semble innée chez la femme, la tendresse de Blanche pour Raoul, tendresse d'autant plus vive qu'elle était combattue, doit suffire pour tout expliquer.

Blanche ne connaissait, à coup sûr, ni le sens du mot : *adultère*, ni peut-être le mot lui-même...

Et cependant elle se dit tout à coup, en se reployant sur elle-même avec une terreur véritable, comme à l'aspect de quelque monstrueuse apparition :

— Si cette haine était de l'amour !... A peine cette pensée terrible venait-elle de naître qu'elle s'empara de l'âme de Blanche et qu'elle y régna en maîtresse et en souveraine.

Cette pensée, en effet, expliquait tout, elle éclairait d'une lueur fatale les ténèbres si profondes jusque-là...

Diane aimait Raoul, et ne pouvant avouer ce coupable amour, elle le cachait sous un masque de haine !...

Voilà ce que se disait la jeune fille, et vainement elle s'efforçait de combattre ses propres arguments et de se prouver à elle-même que ses suppositions étaient insensées, vainement elle évoquait les mille souvenirs, les mille preuves de l'affection infinie et exclusive de Diane et de Georges l'un pour l'autre, le soupçon funeste, le doute odieux revenaient sans cesse, et Blanche ne pouvait se soustraire

à leurs obsessions.

Il était un peu moins de dix heures du soir, quand la pauvre enfant, brisée de corps et d'âme, s'arracha à cette lutte contre elle-même et s'étonna de se trouver dans une obscurité complète.

Elle quitta le divan et elle se dirigea vers la fenêtre qu'elle ouvrit.

Nous savons déjà que la nuit était splendide et que la blanche Phébé semblait avoir semé sur son manteau d'azur tous les diamants de son écriin.

La nature entière, lasse des feux du jour, semblait se reposer sous l'influence bienfaisante d'une brise venue de la mer.

On n'entendait que le petit cri monotone et continu du grillon caché sous l'herbe ; le chant du rossignol qui, caché dans les buissons de lauriers roses et de jasmins, lançait par intervalles ses roulades harmonieuses, et, dans un lointain mystérieux, la canzonette étrangement rythmée des pêcheurs provençaux guidant leurs canots vers la haute mer.

Les oranges en fleurs et les roses du Bengale parfumaient l'atmosphère de leurs émanations excitantes.

Cet air embaumé, ce silence de la nature, ces bruits vagues et voilés, cette lueur si pâle et si douce qui descendait du ciel transparent, tout enfin parlait d'amour.

Blanche subit cette douce influen-

ce.

Ses pensées se détendirent et tout son cœur s'envola vers Raoul.

On frappa doucement à la porte de la chambre.

La jeune fille tressaillit et répondit : — Entrez.

C'était la femme de chambre qui venait préparer l'appartement pour la nuit et déshabiller mademoiselle de Presle.

Quelle heure est-il donc ? demanda Blanche qui n'avait aucune idée exacte du temps écoulé depuis le moment où elle s'était séparée de Diane, et qui fut extrêmement surprise en apprenant qu'il était dix heures.

La jeune fille renvoya sa camériste en lui disant qu'elle se déshabillerait sans aide et qu'elle n'avait besoin de rien.

Restée seule, elle éteignit les bougies que la femme de chambre avait allumées et elle commença lentement à se dévêtir.

Cependant ses pensées, reprenant leur cours interrompu, étaient retournées vers Raoul.

Une langueur douce (nous pourrions dire voluptueuse, si nous ne parlions d'une enfant dont la chasteté naïve était immaculée) s'empara de tout son être.

pirations de son virginal amour.

Étonnée de cette langueur inconvenue, et ne cherchant point à se soustraire à cette sorte d'anéantissement qui n'était pas sans charmes, Blanche se laissa tomber sur un siège, en appuyant ses deux mains sur son cœur, comme pour en mieux sentir les battements impétueux.

Son peigne venait de se détacher. Les nattes longues et soyeuses de ses cheveux blonds, splendide diadème trop lourd pour sa tête brûlante, ruisselaient sur ses épaules polies et veloutées.

Blanche était à moitié nue. Le seul vêtement qu'elle eût conservé, sa chemise de batiste, froissée par sa main tremblante, laissait à découvert un de ses jeunes seins palpitants, qu'on eût dit taillé dans un bloc de marbre de Carrare et qui rappelait les formes naissantes et divines des nymphes adolescentes sculptées par le ciseau de Jean Goujon.

La tête de la jeune fille s'appuyait au dossier de son fauteuil, ses paupières frémissaient sur ses prunelles à demi noyées, ses lèvres, aussi rouges qu'une cerise mûre, dévoilaient l'émail humide et éblouissant de ses dents, et semblaient s'entr'ouvrir pour un baiser qu'elles n'avaient jamais ni donné, ni reçu...

Pendant près d'une heure Blanche s'abandonna à cet accablement plein de douceur.

Elle quitta son siège enfin, et, comme il lui semblait que le sommeil allait venir, elle entra dans sa chambre à coucher et elle s'approcha de son lit.

Mais l'atmosphère de cette chambre lui parut d'une pesanteur étouffante.

Blanche avait la fièvre, et elle attribuait à l'air qu'elle respirait le feu qui coulait dans ses veines.

Elle ouvrit la fenêtre, comme déjà, un peu plus d'une heure auparavant, elle avait ouvert celle de son boudoir.

L'aspect de la nuit s'était légèrement modifié.

La chaste Phébé, ainsi que l'appelaient les vieux poètes, par ironie sans doute, car elle a bien souvent prêté ses lueurs complaisantes à des scènes qui n'étaient rien moins que chastes ! avait monté dans le ciel et montrait son disque échanuré au-dessus des cimes giganterresques des plus vieux arbres du parc.

Le grillon se taisait. La chanson du rossignol venait de s'éteindre.

Les canots de pêcheurs avaient gagné le large, et la brise de mer n'apportait plus les notes brisées et affaiblies des chansons provençales...

(A suivre).

SERVICE D'ÉTÉ 1913

De Paris à Toulouse par Cahors

	739	3	1123	121	23	35	1125
	OMNIBUS	RAPIDE	OMNIBUS	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.
PARIS (Orsay) dép.	—	8 20	—	19	20 27	22 51	—
PARIS (Aust.) dép.	—	8 30	—	19 10	20 37	23 4	—
LIMOGES (arrivé)	—	14 2	—	0 47	2 28	8 34	—
LIMOGES (départ.)	3 16	14 12	—	0 53	2 36	9 10	—
BRIVE (arrivé)	6 18	15 41	—	2 29	4 5	12 5	—
BRIVE (départ.)	6 45	15 48	—	2 35	4 14	13 12	19 25
Gignac-Cressensac	7 21	—	16 33	—	13 47	20 3	—
SOULLAC (arr.)	7 40	—	16 52	—	4 49	14 6	20 23
SOULLAC (dép.)	7 45	—	16 54	—	4 52	14 10	20 43
CAZOULÈS	7 53	—	17 2	—	14 18	20 52	—
Lamothe-Fénelon	8 9	—	17 18	—	14 34	21 9	—
Nozac	8 19	—	17 28	—	14 44	21 20	—
GOURDON	8 31	—	17 40	—	5 17	14 56	21 33
Saint-Clair	8 40	—	17 49	—	15 5	21 43	—
Dégagnac	8 51	—	18	—	15 16	21 55	—
Thédirac-Peyrilles	9 2	—	18 11	—	15 27	22 7	—
Saint-Denis-Catus	9 13	—	18 23	—	15 38	22 19	—
Espère	9 22	—	18 33	—	15 47	22 30	—
CAHORS (arrivé)	9 32	17 18	18 43	4 5	5 53	15 57	22 41
CAHORS (départ.)	9 41	17 23	18 58	4 9	5 58	16 7	—
Sept-Ponts	9 51	—	19 8	—	16 18	7 12	—
Cieureac	10 5	—	19 22	—	16 34	7 29	—
Lalbenque	10 12	—	19 29	—	16 42	7 38	—
Caussade	10 45	18	20 2	—	6 35	17 7	8 19
MONTAUBAN arr.	11 19	18 26	20 36	5 9	7 1	17 54	8 58
TOULOUSE arr.	12 31	19 16	21 57	6	7 50	20 7	10 36

De Toulouse à Paris par Cahors

	42	16	1140-1128	1132 (*)	4	122	700	1136
	RAPIDE	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.
TOULOUSE... d.	13	16 45	15 47	18 3	20 45	23 37	5 18	9 16
MONTAUBAN... d.	13 49	17 37	16 37	19 59	21 34	0 27	7 15	10 47
Caussade.....	—	17 59	17 16	20 45	21 57	—	7 56	11 25
Lalbenque.....	—	—	17 54	21 25	—	—	8 38	12
Cieureac.....	—	—	18 2	21 34	—	—	8 47	12 8
Sept-Ponts.....	—	—	18 13	21 46	—	—	8 59	12 19
CAHORS... arr.	14 45	18 36	18 21	21 54	22 35	1 23	9 7	12 27
CAHORS... dép.	14 49	18 43	19 4	5 50	22 40	1 27	9 30	15 32
Espère.....	—	—	19 17	6 4	—	—	9 42	15 44
St-Denis-Catus.....	—	—	19 31	6 20	—	—	9 54	15 57
Thédirac-Peyril.....	—	—	19 45	6 36	—	—	10 7	16 10
Dégagnac.....	—	—	19 54	6 45	—	—	10 16	16 19
Saint-Clair.....	—	—	20 3	6 54	—	—	10 25	16 28
GOURDON.....	—	—	19 24	7 11	23 22	—	10 38	16 42
Nozac.....	—	—	20 26	7 20	—	—	10 46	16 50
Lamothe-Fénelon.....	—	—	20 35	7 30	—	—	10 55	16 59
CAZOULÈS.....	—	—	20 49	7 44	—	—	11 8	17 12
SOULLAC... a.	15 47	19 45	20 57	7 52	23 43	—	11 15	17 19
SOULLAC... d.	15 48	19 47	21 3	8 4	23 46	—	11 18	17 33
Gignac-Cressensac... a.	16 23	20 22	21 32	8 36	—	—	11 43	17 58
Gignac-Cressensac... d.	16 28	20 31	22 2	9 7	0 22	2 58	12 11	18 26
BRIVE... a.	16 28	20 31	22 2	9 7	0 22	2 58	12 11	18 26
BRIVE... d.	16 28	20 31	22 2	9 7	0 22	2 58	12 11	18 26
PARIS... (A.) arr.	23 45	4 36	—	19 5	8 28	3 5	12 56	18 41
PARIS... (O.) arr.	23 54	4 46	—	19 14	8 56	10 41	22 55	—

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac

PARIS (Orsay) départ.	19 50	22 51	8 20	10
St-Denis-près-Martel	4 40	9 20	13 52	16 28
Vayrac	4 48	9 29	14 3	20 5
Bétaillé (arrêt)	4 52	9 33	14 7	20 18
Puybrun	5	9 41	14 16	20 26
Bretenoux-Biars	5 9	9 52	14 29	20 39
Port-de-Gagnac	5 16	9 59	14 36	20 46
Laval-de-Cère	5 24	10 7	14 44	20 56
Lamativie	5 45	10 30	15 6	21 20
Siran (arrêt)	6 1	10 46	15 22	21 36
La Roquebrun	6 17	11 1	15 38	21 51
AURILLAC, arrivée.	6 56	11 14	16 16	22 33

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson, dép.	6 38	10 58	15 32	19 42
Sarlat				